

Résumé

Programme de maîtrise en administration, concentration en management public

Octobre 2019

Description sommaire du programme

Le programme de maîtrise en administration, concentration management public est offerte à temps complet sur trois trimestres consécutifs débutant à l'automne, pour un total de 45 crédits, dont 36 obligatoires à la concentration et 9 à option. Elle offre seulement un cheminement de type cours.

Moyennant une excellence académique, certains étudiants auront la possibilité d'obtenir une double diplomation en complétant une partie (équivalent de 15 crédits de cours suivis à la session d'hiver) du programme d'études à l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) de l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III). Les étudiants intéressés à poursuivre la double diplomation en France au trimestre d'hiver sont sélectionnés par un comité.

Le programme prévoit une activité d'intervention dans le milieu en fin de programme. Cet essai-intervention (9 crédits) peut être réalisé partout dans le monde sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur de l'UdeS. Il s'agit d'une activité non rémunérée qui présente les caractéristiques d'un mandat de consultation.

Les objectifs spécifiques à la concentration management public sont les suivants :

- Acquérir des compétences basées sur des approches de gestion nouvelles et innovatrices et sur des notions de développement adaptées lui permettant de mieux comprendre le contexte socio-économique dans lequel elle ou il évolue ;
- Maîtriser les éléments essentiels de la planification stratégique d'organisations en changement dans lesquelles elle ou il assumera des fonctions de gestion et de développement.

Membres du comité d'évaluation de programme

Dans l'ensemble, l'évaluation périodique du programme de maîtrise en administration, concentration management public, respecte la démarche normalement attendue selon le processus d'évaluation périodique. Il est à noter que ce programme a débuté officiellement son évaluation en 2011-2012 avec la précédente politique et a redémarré le processus en avril 2016 avec la nouvelle politique.

La composition du comité d'évaluation de programmes (CEP) est conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes*. Les personnes suivantes constituaient le comité :

Pr Jacques Gagnon	Président du CEP, responsable du programme
Pr Johanne Queenton	Professeure dans le programme, département de management
M. Wilson O'Shaughnessy	Chargé de cours dans le programme
Pr Yves Trudel	Directeur des programmes de 2 ^e cycle
Pr Kim Lehrer	Professeure dans le programme, département d'économie
Jean-Pierre Bhérier	Chargé de cours dans le programme
Pr Pierre Binette	Professeur externe au programme, École de politique appliquée
Marie-Ève Larouche	Étudiante dans le programme (participe à la double diplomation avec Aix-en-Provence)

Contexte

La concentration management public de la maîtrise en administration a été créée en 2005 suite à la restructuration du programme de la maîtrise « Gestion du développement des coopératives et des collectivités » qui offrait depuis l'an 2000 trois concentrations : « Gestion des coopératives », « Gestion du développement local », et « Gestion de la coopération et du développement international ». La composante management public et la composante gestion du développement local et international y étaient alors abordés dans le volet développement local. Les activités de recherche étaient menées par le Groupe de recherche en administration publique et en management international, et elles étaient soutenues par la Chaire J.-W. McConnell de développement local.

La première cohorte a débuté à l'automne 2005 et comptait 23 étudiants. Il s'agissait d'un programme de maîtrise en administration, avec une concentration en management public, offert à temps plein à Sherbrooke et réalisable en un an.

L'université a ensuite développé une collaboration avec l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT) de l'Université Aix-Marseille III et offre, depuis l'hiver 2007, la possibilité de faire un trimestre à l'institution partenaire et de recevoir une double diplomation. Le management public, dans cet esprit, adopte une perspective de développement local, régional, national et international.

La concentration management public a évolué avec deux profils : gestion du secteur public et gestion du développement local et international. Suite à un manque d'effectifs dans le profil gestion du secteur public depuis la création de la maîtrise, l'École de gestion a décidé de suspendre les admissions dans le profil gestion du secteur public. Les cours ont été réaménagés pour inclure une composante management public et développement local et international à l'intérieur du programme réaménagé.

Depuis 2008, les principaux changements apportés au programme sont de l'ordre de l'ajout et du retrait de certaines activités pédagogiques. Le rapport d'autoévaluation en dresse un portrait très détaillé.

Conclusion et visite des experts (mai 2018)

La visite des experts externes s'est déroulée les 1^{er} et 2 mai 2018. L'évaluation externe a été réalisée par Messieurs M. Pierre Delorme et M. Daniel Latouche. Monsieur Pierre Delorme est professeur à l'École des sciences de la gestion dans le département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Monsieur Daniel Latouche, quant à lui, est professeur au Centre d'Urbanisation Culture Société de l'INRS.

Suite à l'analyse de la pertinence et de la qualité de la MMP, il est possible de conclure à l'importance de la formation de gestionnaires capable d'oeuvrer aussi bien dans le service public que privé selon une approche novatrice et de développer des compétences recherchées sur le marché du travail. Toutefois, et malgré la pertinence et la qualité du programme, il n'en demeure pas moins que des préoccupations ont été soulevées par les répondants aux questionnaires et ont été soulignées également par le responsable disciplinaire du programme. Ainsi, la principale préoccupation reste la non disponibilité du programme à distance et sa concentration territoriale dans la ville de Sherbrooke. Les réticences du corps enseignant, principalement installé à Sherbrooke, à se déplacer sur le campus de Longueuil reste le principal obstacle à sa délocalisation.

Sur un autre plan, le manque de fonds alloués au programme nuit fortement à la mise en place d'une campagne de publicité adéquate notamment sur les réseaux sociaux qui permettraient d'augmenter le recrutement. Par ailleurs, il convient de noter que le manque de liens pratiques au niveau des stages et des essais-intervention avec l'administration provinciale et fédérale nuit au placement des diplômés au sein de ces organisations. De plus, la faiblesse du contenu politique a souvent été soulevée par les étudiants même si la MMP développe une approche qui lui permet de se distinguer notamment de l'ÉNAP. Enfin, le déséquilibre du niveau de formation des étudiants québécois et internationaux mérite de s'y attarder car il contribue à créer un environnement de travail parfois conflictuel pour les équipes de travail. Enfin, un meilleur équilibre au niveau de la charge de travail doit également être mise en place.

Tout au long des analyses de ce rapport, des pistes solutions ont été identifiées, suite à la visite d'expertise et de leurs constatations, elles seront traduites en recommandations.

Le rapport final d'évaluation (avril 2018)

À la lumière des diagnostics de pertinence et de qualité effectués dans le présent rapport d'autoévaluation et en tenant compte des avis d'expertise externe, le CÉP formule les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Réviser les contenus des cours et modifier les modalités pédagogiques

Objectifs :

- 1) S'assurer que le contenu des cours est cohérent avec les objectifs poursuivis par le programme; 2) corriger les fiches signalétiques; 3) favoriser l'implantation d'une pédagogie innovante et explorée l'utilisation des pratiques pédagogiques de formation à distance (cf. méthode hybride) pour accroître l'attractivité du programme notamment pour la clientèle

sur le marché du travail. Cette implantation contribuera à développer l'expérience et l'expertise pédagogique de l'École de gestion; 4) accroître l'attractivité du programme pour la clientèle employée à temps plein en évaluant la possibilité d'offrir le cursus à temps partiel; 5) modifier l'offre de cours en offrant un cours sur les institutions publiques canadiennes et québécoises en remplacement du cours Gouvernance, organisation et crise (ADM 806).

RECOMMANDATION 2

Examiner la possibilité d'offrir deux microprogrammes en gestion et en politique appliquée

Objectifs :

- 1) S'assurer que nos deux bassins de recrutement (administration, sciences sociales) soient minimalement formés dans les deux principales disciplines; 2) Collaborer avec l'École de politique appliquée pour la création des deux microprogrammes. Considérant que la réussite à l'un ou l'autre de ces microprogrammes pourrait être une condition d'admission, l'offre de ces microprogrammes devrait débuter dès l'été 2019; 4) nous pourrions envisager d'intégrer ces microprogrammes de façon formelle au cursus du programme. Ainsi, un cheminement « cours » de 45 crédits (sans essai-intervention de 9 crédits) pourrait être offert.

RECOMMANDATION 3

Se positionner comme une source de recrutement pour la fonction publique et privée

Selon le rapport d'autoévaluation, il ne semble y avoir qu'un seul concurrent en gestion publique et la tendance de recrutement de cette institution est à la baisse. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de programmes de deuxième cycle, clairement positionnés en gestion publique, offerts par d'autres universités québécoises.

RECOMMANDATION 4

Explorer le déploiement du programme au Campus de Longueuil

Objectifs

- 1) évaluer les possibilités d'offrir ce programme à Longueuil à temps partiel; b) proposer un ancrage dans la réalité du développement local; b) être à une plus grande proximité d'un bassin d'étudiants et d'employeurs importants (notamment dans la fonction publique municipale et l'axe nord-sud et est-ouest).

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'éducation lors de sa séance du 31 octobre 2018.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en janvier 2019. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme maîtrise en administration, concentration en management public ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) lors de sa séance du 30 octobre 2019.

Lors de sa réunion du 13 novembre 2019, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en administration, concentration en management public.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes